

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 2 INFOCOM et JOURNALISME FORMATION INITIALE

Bonjour à toutes et tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

La liste des pièces à fournir afin de procéder à votre inscription administrative est détaillée ci-dessous. Les inscriptions administratives se dérouleront par IA WEB du 02 juillet 2026 à 14h au 22 juillet 2026 à 12h, réouverture le 20 août 2026 à 14h et au plus tard le 30 septembre 2026 à 17h.

Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l'espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).

Le paiement des droits d'inscription en Master se fera uniquement via l'IA WEB. ***Si vous êtes boursiers, vous n'avez pas à régler les des droits d'inscription sur présentation de la notification de bourse conditionnelle (à joindre dans votre dossier IA WEB).*** Le montant des droits d'inscription sera prochainement disponible sur le site d'amU : <https://www.univ-amu.fr/fr/etudier/inscription-universite>

Une fois votre inscription complète et validée par nos services, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une réinscription :

- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) **via le lien :**

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2026/2027

- Notification de bourse du CROUS pour l'année 2026-2027

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires pour une première inscription :

- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) **via le lien :**

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/? locale=fr> comportant le numéro de CVEC

- 1 photo d'identité récente au format 35 x 45mm **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG),**

- Formulaire "Autorisation droit à l'image/Cession du droit à l'image,

- Photocopie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire,

- Attestation de responsabilité civile délivrée au nom et prénom de l'étudiant et pour l'année universitaire 2026/2027

- La journée Défense et Citoyenneté (anciennement Journée d'Appel de Préparation à la Défense)

- Notification de bourse du CROUS pour l'année 2026-2027

- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur (BAC +3) ou du relevé de notes de la dernière formation suivie en France ou à l'étranger

- Copie du relevé de notes ou du diplôme du baccalauréat

- Etudiants extra-communautaires (diplômes nationaux).

Liens IA WEB :

PREMIERE INSCRIPTION https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php

RE-INSCRIPTION : <https://ent.univ-amu.fr/>

CONTACT DES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE SI BESOIN :

Masters Communication des organisations, Médias, Espaces Publics (option Informations et Médias et Transitions écologiques), prendre contact avec Mme RIVOIRE : eicam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 13 94 44 86.

Master Communication des organisations, Information, Médias et Numérique (option Evènementiel, Communication de marques, Communication d'intérêt général, international et data et dispositifs numériques d'information) et Master Journalisme, prendre contact avec Mme GORRA : eicam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 99.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,
Bien Cordialement,